

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2007
(convocation du 15 octobre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)
M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)
M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)
Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

Observatoire des effets du tramway sur l'activité économique et commerciale riveraine du tracé du tramway - Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB) pour la 2ème phase du tramway - Premier bilan à Mars 2006 et approbation budget prévisionnel 2007

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin notamment de mesurer l'impact du tramway sur l'activité économique et commerciale riveraine du tracé, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (CCIB) a mis au point une méthodologie et un dispositif de recueil de données permettant un suivi permanent des entreprises et prenant la forme d'un observatoire des effets du tramway sur l'activité économique.

Les informations ont été obtenues par deux moyens :

1. l'exploitation statistique de bases de données existantes,
2. une enquête réalisée annuellement auprès des activités riveraines du tramway.

A ce titre, 1 000 entreprises et commerces constituent le panel d'étude de l'observatoire.

Dans ce cadre, la première convention pour la période 1999/2004 s'est achevée par un bilan de l'observatoire sur l'ensemble de cette période, tandis qu'une nouvelle convention relative à la phase 2 de tramway permet de poursuivre les études pour les années 2005/2008.

Cette dernière se traduit tout d'abord par un premier bilan à mars 2006 qui permet de cadrer la situation en détaillant les principaux indicateurs économiques du corridor tramway et d'aborder « l'effet tramway » sur l'évaluation des activités économiques.

En outre, tel que prévu à l'article 6 de la convention, le budget prévisionnel 2007 vous est présenté.

A - Données de cadrage 2005 et évolutions depuis 1999

Quelques points clefs permettent de saisir la situation :

- le corridor tramway compte 5 053 établissements (22% des établissements de la CUB) qui se concentrent principalement sur la commune de Bordeaux (819 établissements) et la rive droite (1 000 établissements). C'est la ligne B qui bénéficie du plus grand nombre d'établissements avec près de 40 % d'entre eux.
- Nonobstant les difficultés rencontrées, le nombre d'établissements s'est accru de 5,4 % dans le corridor tramway (258 unités) avec une prédominance des quais rive gauche et de la rive droite alors que le centre ville de Bordeaux est en demi-teinte puisque certains secteurs sont en recul (Pey Berland, Mériadeck Albret...).
- On remarque que les activités de service sont prépondérantes dans le corridor tramway (96% des 258 établissements supplémentaires), mais le centre ville de Bordeaux est lui dominé par les commerces non alimentaires et les cafés-restaurants tandis que l'hôtellerie-restauration se concentre rive gauche.
- La dynamique de création d'entreprises dans le corridor est encourageante. Il y a en effet presque deux fois plus d'arrivées que de départs, en particulier rive droite et dans le centre ville bordelais.

B - L'effet tramway sur l'évolution des activités économiques

La première phase est aujourd'hui achevée et les trois lignes sont entrées en fonction progressivement depuis décembre 2003, ce qui a contribué au réaménagement des secteurs géographiques desservis et a impulsé de nouvelles dynamiques :

- dans l'ensemble les établissements sont de plus en plus optimistes quant à l'évolution de leur activité sans que pour autant elle ait retrouvé son niveau d'avant travaux et un tiers des entreprises évoque encore une évolution défavorable sur les douze derniers mois. L'activité des établissements de la rive droite et du centre ville demeure stable hormis les secteurs de Cenon et Victoire-Pasteur et 35 % des entreprises de l'hypercentre enregistrent une évolution plutôt négative de leur activité.
- Les chiffres d'affaires déclarés pour l'année 2005 sont relativement optimistes sur l'ensemble des secteurs géographiques et le plus souvent les projections de chiffres d'affaires se situent dans une fourchette comprise entre 1 et 10 %. A l'opposé la moitié des établissements des secteurs Ornano-Sourdis et Alsace-Lorraine anticipent un chiffre d'affaires à la baisse.
- Même si la voiture reste encore le moyen privilégié de déplacement, l'utilisation du tramway progresse en particulier pour le déplacement des salariés. L'utilisation du tramway par les clients est plus prononcée sur les secteurs du centre ville de Bordeaux ou proche de celui-ci ainsi que sur la ligne B, alors que c'est moins une réalité sur la rive droite.
- En matière de livraison il n'y a pas de changements majeurs si ce n'est que l'on constate une carence grandissante en terme d'espaces de livraison dans le corridor tramway.

- Globalement depuis la mise en service du tramway, les établissements n'ont pas modifié leur offre, ni leur gamme. La clientèle reste similaire et les effectifs de salariés sont stables. Les chefs d'établissement sont unanimement satisfaits par la desserte du centre ville de Bordeaux par le tramway. Cependant nombre d'entreprises pensent que le tramway induit une baisse de clientèle de par la réduction du stationnement automobile. Ceci dit le tramway n'éloigne pas les clients du centre de l'agglomération qui est de fait bien desservi par le tramway, mais ce sont les nouvelles habitudes de déplacement qu'il faut intégrer.

C - Les secteurs tramway en travaux : situation et perspectives des entreprises concernées par la phase 2

L'enquête menée en décembre 2005 spécifique à la phase 2 montre que les établissements éprouvent des difficultés croissantes face aux perturbations liées aux travaux. C'est particulièrement le cas dans les secteurs de Mérignac Centre et Arlac. Même si la situation en terme d'emploi reste stable, les prévisions de chiffres d'affaires sont moins optimistes qu'en 2004. Encore une fois le secteur de Mérignac Arlac est plus touché puisque les effectifs ont chutés de 10 % par rapport à 2004 et les prévisions ne sont pas meilleures.

La voiture demeure encore l'outil de déplacement privilégié dans la mesure où le tramway n'est pas encore en service.

Si la donne en matière de livraison n'a pas encore évoluée, son aspect central dans le fonctionnement économique de certains secteurs (Arlac, Achard Brunet, Lormont) doit inciter à la circonspection. L'impact des travaux sur les livraisons peut y devenir très préjudiciable si la question n'est pas suffisamment prise en considération.

En outre plus de la moitié des entreprises restent positives face à l'arrivée du tramway mais elles souhaitent en majorité une meilleure communication et information sur les itinéraires et les accès à leur établissement, ainsi que sur l'avancement des travaux. Elles désirent aussi la facilitation du stationnement nécessaire aux clients et livreurs.

2. LE BUDGET 2007

Pour rappel, à l'issue de la première année d'exécution de la convention phase 2, les paiements ont été effectués pour l'exercice 2005, l'année 2006 est pour sa part neutralisée, le démarrage des études ayant été plus tardif que prévu. Après versement du premier acompte de 17 500 €, le paiement du 2^{ème} acompte du même montant, accompagné des documents de synthèse et des mémoires définitifs de dépenses, conformément aux articles 6 et 7 de la convention relative à la phase 2 a été effectué.

Le rapport final a lui aussi été remis le 18 mai 2006 et par voie de conséquence les comptes sont soldés pour les années 2005 et 2006 à hauteur de 35 000 €.

Pour cette deuxième année de fonctionnement, l'exercice 2006 ayant été neutralisé (cf. ci-dessus), la prévision initiale a été revue à la baisse du fait de la réduction importante de la part « animation et accompagnement économique » qui passe de 32 500 à 4 500 € pour 2007.

Le taux de participation de la Communauté urbaine de Bordeaux reste fixé à 37 %, le budget global s'établit donc à 41 500 € au lieu de 67 500 €, prévus initialement.

Au final la part communautaire s'établit à 15 370 € pour l'exercice 2007 selon la répartition entre les différents postes budgétaires détaillés dans l'annexe 2 ci-jointe.

En conséquence et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le budget 2007 ci-annexé,
- autoriser le versement d'une subvention à la CCIB d'un montant de 15 370 € au titre de l'année 2007 – Imputation budgétaire : Budget Annexe Transports, Chapitre 65 – Article 65740062 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 NOVEMBRE 2007**

PUBLIÉ LE : 7 NOVEMBRE 2007

M. ALAIN CAZABONNE